

CONCEPTION ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

RENATURATION DU JARDIN DE CORINTHE

VILLE DE MARSEILLE - MAIRIE DES 6^{ème} et 8^{ème} ARRONDISSEMENTS

COMPTE RENDU

VISITE D'UN LIEU INSPIRANT : LE JARDIN LEVAT

16/10/2021

Visite du jardin Levat à la Belle de Mai, de 10h à 11h45

13 participants

Animateurs : Antoine Magnon (Par ailleurs – paysages) et Jeanne Diwuy-Lapujade (Cultures Permanentes)

OBJECTIFS DE L'ATELIER

1 – Découvrir un lieu de taille similaire à celle du jardin de Corinthe, qui présente des similitudes et des différences intéressantes pour éclairer et penser la transformation du jardin de Corinthe.

2 – Aborder des thématiques pertinentes pour le jardin de Corinthe, et notamment : les usages et l'insertion dans la vie du quartier (diversité et cohabitation, horaires et conditions d'ouverture, etc.), le fonctionnement (gestion du lieu, entretien des équipements et espaces verts, etc.), la conduite du vivant (soin des sols, intervention sur le végétal, gestion de l'eau, etc.).

2 – Prolonger la dynamique de dialogue et de co-construction entre tous les acteurs concernés par la vie du jardin.

DÉROULÉ

- Introduction et présentation générale du lieu par Antoine Magnon (Par ailleurs – paysages) – 10 minutes
- Balade conversation dans le jardin avec plusieurs points d'arrêt pour observer, se questionner sur les éléments/formes observés et échanger sur les thématiques susmentionnées – 1 heure 15 minutes
- Mot de conclusion et rappel des prochaines étapes par Antoine Magnon (Par ailleurs – paysages) – 5 minutes

PROCHAINES ÉTAPES

- Samedi 20 novembre 2021, 10h-12h : 2^{ème} atelier de concertation 'spatialisation', en salle et dans le jardin (selon météo / détails d'organisation à venir par email)
- Début décembre (date à déterminer) : 1^{er} atelier pour la création d'un collectif citoyen associé à la gestion du jardin (date à déterminer et détails d'organisation à venir par email)

PRESENTATION GENERALE DU LIEU



Occupé de 1843 à fin 2016 par la congrégation des Sœurs Victimes du sacré cœur de Jésus, le couvent Levat a été racheté par la Ville de Marseille début 2017 et mis à disposition de l'association Juxtapoz. Juste avant, l'association avait occupé l'ancienne école Saint-Thomas d'Aquin pendant 2 ans : les salles de classe du collège avaient été transformées en ateliers d'artistes pour une 40aine de résidents tandis que les parties maternelle, primaire et lycée avaient accueilli l'exposition « Aux Tableaux » en 2015.

Le couvent Levat se trouvant en plein cœur du projet d'urbanisme "Quartiers Libres", c'est en attendant sa future destination que la Ville de Marseille a initialement mis l'espace à disposition de l'association Juxtapoz dans le cadre d'un bail précaire d'une durée de trois ans. Cette mise à

disposition a été prolongée pour trois nouvelles années.

Avec ses 1,7 hectares de terrain, le couvent est un lieu de création, de production et de diffusion artistique mais aussi de promenade et de jardinage. Sur plus de 1000 m2 de bâtiment, 41 ateliers ont été mis à disposition et accueillent 90 résidents, représentant essentiellement les arts visuels et les métiers d'arts.

En échange de la gratuité du lieu, Juxtapoz s'occupe du gardiennage, de la sécurité, de l'entretien, du paiement de l'ensemble des charges, des assurances et s'est engagé à ouvrir le jardin aux habitants du quartier de la Belle de Mai, un quartier qui manque cruellement d'espaces verts.

1^{ER} POINT D'ARRET : L'ACCUEIL

➤ Accès :

- Une seule entrée, ouverte et fermée par l'équipe de l'association Juxtapoz
- Ouverture toute la semaine de mai à octobre (période de programmation culturelle) / Du lundi au vendredi de 9h à 17h et tous les derniers dimanches du mois de 12h à 17h en hiver
- Demande à la Mairie d'étendre les heures et jours d'ouverture dans la nouvelle convention
- Participation de 2€ (adhésion) pour les participants aux événements en période de programmation / Entrée libre pour la seule visite du jardin
- Parking à vélos « artisanal » financé et mis en place par l'association Juxtapoz à l'intérieur pour inciter les résidents et visiteurs à ne pas utiliser leur voiture
- Chiens et autres animaux domestiques interdits
- Peu d'accès clandestins en dehors des horaires d'ouverture officiels (cambriolage des ateliers une fois)



➤ Insertion dans la vie du quartier :

- Poumon vert dans un quartier très minéral : pas d'autre vrai jardin avant le parc Longchamp
- Fréquentation du jardin par les habitants, assistantes maternelles et écoles du quartier : l'association des amis du jardin Levat a été créée pour encourager cette participation

2^{ème} POINT D'ARRET : L'ANCIEN LAVOIR

- Fonctionnement du jardin :
 - Actuellement un jardinier salarié de Juxtapoz qui s'occupe à plein temps de l'ensemble du site
 - Départ du jardinier prévu prochainement : mise en place d'un collectif pour la gestion du jardin sur la base d'une charte
 - Sécurisation et mise aux normes du site, mise en place de points d'eau, toilettes extérieurs, poubelles de tri et arrosage automatique par la Ville de Marseille mi 2017 afin de pouvoir ouvrir le jardin aux visiteurs du quartier
 - Signalétique pour identifier les espaces: buvette, restauration, jardins, WC, espace fumeurs...
 - Protection des massifs grâce à de simples lisses en métal d'aspect discret réalisés sur mesure dans le cadre de chantiers d'insertion avec l'ADDAP 13



3^{ème} POINT D'ARRET : LA BUVETTE

- Usages artistiques/culturels dans le jardin :
 - Interventions artistiques (grandes fresques, installations...)
 - Événements/concerts accueillant parfois 500 personnes
 - Polyvalence des espaces et équipements (installation temporaire d'une scène)
 - Présence permanente du bâtiment de la buvette mais ouverture uniquement en période de programmation culturelle
 - Sols variables selon les espaces et la fréquentation: graviers tout autour de la buvette, copeaux de bois juste après, sciure de bois à d'autres endroits...



4^{ème} POINT D'ARRET : LE VERGER

- Soins des sols :
 - Sol agricole sur 1 mètre de profondeur, ce qui est précieux à Marseille et résultat du soin des sœurs
 - Mais problème d'érosion en raison du piétinement (passage des enfants d'une terrasse à l'autre...), de la pluie (ravinement) et du vent, notamment sur les espaces pentus (dégradation des talus)
 - Pose de barrières en haut des talus pour empêcher les passages intempestifs
 - Chemins en terre battue (aspect rustique) dans cette partie du jardin
- Conduite du vivant :
 - Travail avec l'existant : belle palette de fruitiers
 - Installation d'un jardin d'aromatiques en contrebas
 - Espace beaucoup plus ouvert qu'à Corinthe (peu d'arbres)



- Sensation de verdure surtout grâce à la strate herbacée, qui nécessite un arrosage par aspersion en été (peu compatible avec la présence des fruitiers)
- Gestion différenciée du jardin (gestion raisonnée, variable selon les espaces et la fréquentation qu'ils accueillent) : taille des fruitiers et port libre des arbres et arbustes des haies ; tracé d'allées au printemps/été dans les herbes hautes pour proposer des parcours aux visiteurs sur une surface restreinte



5^{ème} POINT D'ARRET : LA TERRASSE INTERMEDIAIRE

- Soins des sols :
 - Installation d'un kiosque sur cet espace l'été dernier donc dégradation liée au piétinement intense
 - Accompagnement de la reprise de la végétation pour disposer d'une terrasse enherbée au printemps/été suivant par la mise en défens temporaire: installation d'une clôture pendant l'hiver
- Conduite du vivant :
 - Politique d'accueil de la végétation spontanée: floraisons étalées, intéressantes pour les insectes et les visiteurs
 - Le développement libre de la végétation des talus participe à l'aspect verdoyant du site alors qu'il y a peu d'arbres sur les terrasses



6^{ème} POINT D'ARRET : LES POTAGERS PARTAGES

- Usages :
 - Potager associatif : 8 collectifs (Amis du jardin Levat, Mot-à-mot, Résidents du Couvent Levat, Arpsydemio, Lieu du Répit, GEM parenthèse, club jardinage du lycée Victor Hugo, collectif des habitants organisés du 3^{ème}) disposent chacun d'une parcelle délimitée
 - Partie gérée par l'association des amis du jardin Levat, dans un esprit de jardin conservatoire, ouverte aux habitants du quartier
 - Potager des enfants : 3 parcelles distinctes jardinées par l'école des Entrelacs, l'école B. Cadenat et le centre d'animation des Abeilles (pas reconduit sur 2021-2022 car il repose beaucoup sur une membre des Amis du jardin Levat, moins disponible cette année)
 - Pour le respect des cultures: mise en place de panneaux signalétiques et d'une corde suite à des récoltes clandestines dans le potager
- Fonctionnement du jardin :
 - Pas de charte ni répartition formelle des responsabilités mais coordination naturelle entre les membres en fonction de leurs connaissances et intérêts : « référents » en botanique, permaculture, fleurs, organisation collective, compostage...
 - Eau : compteur vert (abonnement au tarif agricole)
 - Gestion de l'arrosage sur la base d'un planning (en binôme) : tous les jours en été, 2 fois par semaine en hiver



- Paillage des sols pour limiter l'évaporation
- Fonctionnement actuel de l'espace compostage : apport de leurs biodéchets par les jardiniers et habitants dans un bac dédié, mélange avec de la matière sèche/carbonée (cartons, boîtes d'œufs, sciure de bois produite par les artisans en résidence, etc.), maturation et retournements
- Formation des usagers par le maître composteur Terre2Mains pour amélioration de la gestion du compostage
- Prochaine étape : auto-construction des bacs de compostage à l'occasion d'un chantier participatif (pour davantage impliquer les participants)

